

MÉTROPOLE DE DIJON



PORTRAIT

Collectivité porteuse de l'action

Métropole de Dijon

Type de collectivité

Métropole

Population

251 897 habitants

Région

Bourgogne-Franche-Comté

Département

Côte d'Or

Superficie

240 km²

Niveau actuel du label

Cit'ergie, 52,2%, 2019

Site internet

www.metropole-dijon.fr

3.2.2 Un réseau de chaleur urbain alimenté par des énergies renouvelables et en extension

Objectif

Fournir de la chaleur renouvelable à un maximum de bâtiments pour un coût modéré.

Description de l'action

Le nouveau réseau de chaleur de Dijon Métropole s'est rapidement déployé. Les premières canalisations du réseau Dijon Energies ont été posées dans le sous-sol dijonnais à l'occasion des travaux du tram en 2010 pour une mise en service en 2013. Depuis, la métropole a la progression la plus importante en réseau de chaleur urbain (RCU) de France, avec environ 75 GWh supplémentaires de chaleur délivrée chaque année. Le nouveau réseau et les réseaux précédemment existants (Quetigny, Chenôve, Fontaine d'Ouche, CHU, Université de Bourgogne) ont été interconnectés pour former un maillage cohérent : Dijon Energies (filiale de Dalkia) exploite le réseau de chaleur situé sur la partie nord-est de Dijon et Quetigny, et Sodien (filiale de Coriance) s'occupe du réseau couvrant la partie sud-ouest de Dijon et Chenôve. Ces deux réseaux ont été interconnectés en 2019, mais leur exploitation reste pour l'instant séparée.

Dijon Métropole a fait le choix de privilégier les énergies renouvelables et de récupération pour développer son réseau de chaleur. Le RCU fonctionne grâce aux chaufferies bois des Valendons et des Péjoces, mises en services en 2015 et en 2017, et à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE). Ce sont ainsi plus de 70% des besoins en chaleur qui sont couverts par les énergies renouvelables et de récupération, ce qui a permis au RCU de Dijon Métropole d'obtenir le label "écoréseau de chaleur" en 2017 (label accordé aux collectivités qui ont atteint l'objectif de 50% de chaleur renouvelable et de récupération). Le reste est assuré par des unités de cogénération fonctionnant au gaz (production de chaleur et d'électricité).



Thème

gestion - production - distribution de l'énergie, précarité énergétique, urbanisme et aménagement

Type

investissement, aménagement, service au public

Cible

acteurs parapublics (bailleurs sociaux), acteurs publics (collectivités, administrations), grand public, industries



© Ville de Dijon



En 2019, le réseau s'étend sur 104 km (pour 24 km en 2014) et fournit 380 GWh de chaleur. Il permet ainsi d'éviter l'émission de 38 500 tonnes de CO₂, soit l'équivalent de 16 000 véhicules. L'objectif est de desservir le maximum de consommateurs avec des énergies renouvelables pour un coût modéré.

Le réseau continue de s'étendre pour atteindre 120 km et 550 GWh en 2023, pour alimenter 55 000 équivalents logements. Dijon Métropole aura ainsi le troisième réseau français (hors Paris) en matière de taille et de chaleur délivrée. Plus de 75 % du réseau sera alimenté par l'UVE et les 2 chaufferies biomasses construites par Dijon Métropole.

En moyenne, la facture énergétique des habitants desservis par le RCU diminue de 15 %. Par exemple le CHU de Dijon a vu la sienne baisser de 600 000 € par an.

CONTACT

Cheffe de projet Cit'ergie, directrice du service écologie urbaine, ville de Dijon/Dijon Métropole,
Oanez CODET-HACHE - 03 80 74 59 36 - ocodet-hache@metropole-dijon.fr

Investissement et Financement

Réseau Dijon Énergies : Environ 78 M€ d'investissement (montant total sur les 25 années du contrat).

Réseau SODIEN : Environ 68 M€ d'investissement (montant total sur les 24 années du contrat).

Les aides du Fonds Chaleur de l'ADEME financent une partie des investissements : Environ 17 M€ pour le Réseau Dijon Énergies environ 5 M€ pour le réseau SODIEN (montants à ce jour, non définitifs)

Une fois les aides Fonds Chaleur ADEME déduites, les investissements sont financés par les Opérateurs, soit par un emprunt, soit via leurs fonds propres.

Le prix de vente de la chaleur est calibré pour couvrir l'ensemble du coût de fonctionnement du réseau (achat d'énergie, entretien et renouvellement des équipements, financement des investissements, taxes et impôts afférents) sur la durée du contrat.

Actions associées de la collectivité

Communication sur le réseau de chaleur

Opérations d'urbanisme en parallèle des extensions

Moyens humains

Dijon Métropole : 0,5 ETP

SODIEN : 11 ETP en 2019

Dijon Énergies : 10 ETP en 2019

Résultats

- Développement soutenu et régulier depuis 2013 : +75 GWh/an environ
- 380 GWh vendus sur les RCU métropolitains en 2019
- Taux d'énergie renouvelable et de récupération : environ 70 % en 2019
- 38 500 tonnes de CO₂ évitées en 2019
- Réduction de la facture des bâtiments raccordés d'en moyenne 15 %

Déroulement de l'action

- **Avant 2010** : Réseaux de chaleurs existants dispersés et fonctionnant aux énergies fossiles
- **2010** : Début des travaux du réseau Dijon Énergies
- **2012-2013** : Création et mise en service des réseaux Dijon Énergies et SODIEN, passation des délégations de service public
- **2015** : Raccordement des réseaux de Quetigny, du CHU de Dijon et de l'Université de Bourgogne au réseau Dijon Énergies, interconnexion des réseaux de Fontaine d'Ouche et de Chenôve (unification du réseau SODIEN), mise en service de la chaufferie bois des Valendons
- **2017** : mise en service de la chaufferie bois des Péjoces
- **2019** : Interconnexion des réseaux Dijon Énergie et SODIEN (avec exploitation séparée)

Facteurs de réussite

- Déploiement du RCU concomitamment au développement du Tramway
- Présence d'une Unité de Valorisation Énergétique permettant aux opérateurs de proposer un tarif attractif aux abonnés
- Présence d'une filière locale d'approvisionnement biomasse
- Présence de nombreuses opérations d'urbanisme (ZAC)
- Mise en place d'un tarif compétitif par rapport aux solutions traditionnelles
- Aides apportées par l'ADEME aux Opérations
- Prise de compétence de Dijon Métropole à la place des Collectivités permettant une mutualisation des moyens de production et favorisant l'émergence de solutions vertes
- Vision politique à long terme (anticipation des travaux du tramway, regroupement métropolitain...)

Points de vigilance

- Développement supérieur aux prévisions initiales
- Présence de Programmes de Renouvellement Urbain avec forte attrition des consommations

VOIR AUSSI

Page Cit'ergie de la collectivité : <https://citergie.ademe.fr/collectivites/communaute-urbaine-du-grand-dijon/>

Page web dédiée à l'action :

<https://www.metropole-dijon.fr/Services-et-missions/Environnement-et-qualite-de-vie/Reseaux-de-chaleur>